



L'option LCE au collège c'est ...

- ◆ Une option ouverte dès la classe de 5e !
 - 5e : 1 h / semaine
 - 4e : 2 h / semaine
 - 3e : 2 h / semaine
- ◆ Un programme en anglais sur 3 années à la découverte des langues et cultures européennes .
- ◆ Des activités écrites et orales interactives , souvent par groupes autour de thèmes liés à la géographie ou l'histoire de l'Europe et à la notion de citoyenneté européenne.
- ◆ Des cours en co-enseignement dispensés par des professeurs de diverses disciplines qui enseignent en anglais.
- ◆ La présence d'un(e) jeune étudiant en service volontaire européen ERASMUS assistant les professeurs à chaque cours .
- ◆ Des rencontres et des visites pour comprendre comment fonctionnent les instances et institutions de l'Union Européenne.
- ◆ Une découverte des 27 pays européens et de leur culture.

C'est aussi ...

- ◆ Un plus pour développer la curiosité et mettre en place des outils pour comprendre les enjeux de notre monde.
- ◆ Une ouverture d'esprit sur les notions de différence (culture , langues , traditions etc) et de tolérance.
- ◆ Des compétences disciplinaires et transversales évaluées dans le cadre du socle commun .
- ◆ Un plus pour l'orientation vers le lycée et des points supplémentaires pour le DNB